

En direct de Bruyères

LE MAGAZINE DES HABITANTS DE BRUYÈRES-LE-CHÂTEL

Septembre 2015 • #55



SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2015
ESPACE BLC

Dossier p.10
Patrimoine

Culture p.14
Ouverture de la saison culturelle

Bruyères
LE CHÂTEL

paysages, parcs et jardins

S.A.S

LECOMTE-LANGÉ



29 Chemin de St-Arnoult
91680 BRUYÈRES-LE-CHATEL

Tél. 01 64 90 15 52
Fax 01 60 83 82 38

- créations
- entretien
- élagage
- fournitures pour jardins
- arbres fruitiers et d'ornement

BRUYÈRES-LE-CHÂTEL

Manuel Diogo



06 14 61 24 68

AÉROPORTS - GARES - HÔPITAUX

Petites et grandes distances

Services réguliers sur RDV 7j/7

01 60 81 24 78



**ASSURANCES
POUR PARTICULIERS & ENTREPRISES
TONY NENNIG - AGENT GÉNÉRAL EXCLUSIF
MMA**

- Automobile
- Habitation
- Santé
- Placements
- Retraite
- Vie
- Artisans
- Commerçants
- PME/PMI

"Ne vous engagez pas sans nous avoir contacté..."

**Tél. : 01 60 83 05 45
Fax : 01 64 90 13 81**

16 bis, bd Ernest Girault - BP 37 - 91291 Arpajon cedex
E-mail : assurances.nennig@mma.fr - Internet : www.mma.fr/arpajon
N° Orias : 07010154 - www.orias.fr

AD

Garage SRAMA

Réparation toutes marques et spécialiste PEUGEOT

Carrosserie - Peinture

7j/7

24h/24

Dépannage

Remorquage

01.64.59.08.10

La Tuillerie 91650 BREUILLET - Tél : 01.64.56.50.17

New

Vitakraft®

Créateur de friandises originales
pour Chiens et Chats



www.vitakraft.fr

Rejoignez-nous sur Facebook
www.facebook.com/Vitakraftfr



Vitakraft Simon Louis S.A.S. Laboratoire Vétérinaire.
1 route d'Arpajon 91680 Bruyères Le Châtel

Si vous désirez passer

une annonce,

n'hésitez pas à contacter

le service municipal

de la communication

au 01 64 90 71 91

ou par mail à l'adresse

secretariat@bruyereslechatel.fr

4

: actu

ACTU EN IMAGES

Séjours
Remise des dictionnaires

ACTU TRAVAUX

Château

ACTU

Phyt'œaux Cités
Marché
Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité

“ Mesdames, Messieurs,

C'est la rentrée des classes, une des dernières à s'effectuer sur la place André-Simon. Les travaux du pôle éducatif vont démarrer en septembre. Depuis cette décision prise lors de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme en 2005, 10 années se sont écoulées. Ceci montre à quel point un projet aussi important demande du temps, de la réflexion et de l'investissement.

Certains souhaiteraient m'inscrire dans un parti politique, ils n'y parviendront pas. Je respecte les choix démocratiques et ma position de Maire m'oblige à travailler avec le Conseiller régional, le Conseiller départemental, le Président de la Communauté de communes, le Député, le Sénateur, qu'ils soient de gauche ou de droite. Les opinions personnelles de Thierry Rouyer s'effacent au profit de la fonction de Maire et des besoins de la collectivité.

Depuis 2003 je suis à la tête d'une équipe d'élus qui ont de vraies divergences politiques. Celles-ci alimentent au quotidien le dialogue nécessaire à toute prise de décision. On ne prend pas une décision parce qu'elle est facile à prendre, qu'elle n'est pas coûteuse ou qu'elle fait plaisir à une partie de l'électorat. On prend d'abord une décision parce qu'elle est fondée.

La dernière, qui nous paraît excellente, est la préemption du château et de son parc. Prendre cette décision, ensuite la mener administrativement et financièrement dans le délai de 4 mois imposé par la loi, c'est la démonstration de l'efficacité de vos élus de la majorité. Cela n'a pas été facile de préempter, nous avons subi d'énormes pressions pour y renoncer, mais nous avons maintenu le cap car c'était une bonne décision. Je remercie tous ceux qui m'ont apporté leur soutien pour mener à bien cette tâche difficile. Ce château fait partie de notre patrimoine et il aurait été difficile pour les habitants d'accepter que ce site reste propriété privée.

Sénèque a dit : « Il n'y a du vent favorable que pour celui qui sait où il va ». Nous le savons et pour encore une fois prendre la bonne décision sur l'avenir du château nous nous sommes entourés de nombreux partenaires publics et privés.

Pour quelques hectares dédiés à l'habitat et aux équipements publics, ce sont 87 ha d'espaces verts qui vont s'ouvrir à l'ensemble des bruyérois. Il sera très difficile de dire que la collectivité urbanise massivement. Nous urbanisons pour subvenir à nos besoins et à notre survie. Une augmentation de la population maîtrisée participe au bon fonctionnement des commerces, à leur développement mais aussi à la pérennité des activités libérales.

Nous sommes une équipe de conseillers qui positivent même quand la situation est difficile alors je vous engage à positiver avec nous. ”

Thierry Rouyer



8

: logement

LOGEMENT

Résidence « les Lupins »

9

: solidarité

SOLIDARITE

Semaine bleue 2015

10

: dossier

PATRIMOINE

« Château :
Où en sommes-nous ? »

12

: enfance

ENFANCE

Semaine de sensibilisation
au handicap

13

: jeunesse

JEUNESSE

Bourse au permis
Récompenses aux collégiens

14

: culture

CULTURE

Ouverture de la saison culturelle
Programmation Théâtre
de Longjumeau

16

: associations

Retours en images

18

: vie locale

INFOS PRATIQUES

Élections régionales

19

: tribune

LES VOYAGES ORGANISÉS PAR LE CCAS



Séjour
intergénérationnel
à Londres
les 20 et 21 juin



Séjour à Lisbonne les 9 et 10 juin

REMISE DES DICTIONNAIRES



Monsieur Jean-Jacques Doret, délégué aux affaires scolaires, en présence de Mesdames Normand et Gatin ont remis les dictionnaires aux élèves de grande section de maternelle et CM2.



PERMIS PIÉTONS

Cérémonie de remise des permis piétons
aux élèves de CE2.

ATELIERS « ÉQUILIBRE »



En partenariat avec le PRIF (Prévention retraite Ile-de-France).

: actu travaux

5



Château :

Réfection du porche :

- Réfection de la voûte en pierre
- Mise en place d'une étanchéité indispensable à la pérennité du bâtiment

Coût total :
10 800€ TTC

Éclairage public

Changement des candelabres rue de la Grange aux Dimes, rue des Moines Blancs et rue des Champs Fleuris.

Ces travaux ont été effectués par l'entreprise CITEOS dans le cadre de la compétence « éclairage public » transférée à la CCA.



Cartons rouges

DÉPÔTS SAUVAGES

Des détritus ménagers qui s'amoncellent. Ces actes d'incivilité nuisent aux habitants de Bruyères et à l'image de la ville. Ils sont passibles d'amendes qui peuvent atteindre 1 500€.



CIMETIÈRE

Des vols de plaques funéraires ont été signalés au cimetière. Nous vous demandons de rester vigilants et de rapporter toutes activités suspectes.



Une deuxième saison pour le marché

Lieu propice aux échanges et la convivialité, le petit marché de Bruyères reprendra le jeudi 10 septembre de 16h à 20h sur l'esplanade de l'Espace BLC. À cette occasion, un apéritif sera offert.

Vous retrouverez le fromager, le rôtisseur-traiteur, le primeur et le crêpier, ainsi que des animations le 3^e jeudi de chaque mois.

Des événements festifs seront organisés au fil des saisons en partenariat avec le Café Restaurant « Le Châtel » :



- **Fête du Beaujolais : 19 novembre**
- **Vin chaud et châtaignes pendant la période de Noël.**

Le fromager souhaiterait organiser une tournée dans les hameaux d'Arpenty et de Verville dès septembre. N'hésitez pas à le rencontrer pour plus d'informations.

FOURRIÈRE ANIMALE

La ville de Bruyères-le-Châtel assure au travers du prestataire S.A. SACPA une mission de service public de capture, de ramassage et de transport en urgence des animaux errants, dangereux, blessés ou morts sur la voie publique.

La prestation ne peut être sollicitée que lorsque les animaux se situent sur la voie publique ou le domaine public. Les délais de garde en fourrière des animaux capturés sont de 8 jours ouvrés et francs. A l'issue de ce délai, si l'animal est jugé adoptable par le vétérinaire, il est proposé gratuitement, identifié et vacciné, à une association de protection animale. Pour toute demande d'intervention, il convient donc de contacter la mairie aux horaires d'ouverture.



3^E FEUILLE DU TRÈFLE PHYT'EAUX CITÉS POUR BRUYÈRES-LE-CHÂTEL

En juin dernier, la 3^e feuille du trèfle du dispositif Phyt'eaux cités a été décernée à la commune de Bruyères-le-Châtel pour son action en faveur de l'environnement.

En participant à cette action, la ville limite l'utilisation des produits phytosanitaires. Seul le cimetière est encore traité avec ces produits, le reste de la ville est désherbé à l'aide d'une brosse métallique. Plus la commune est engagée dans la limitation de l'application des produits, plus elle peut prétendre à un niveau de trèfles élevé (depuis le cœur du trèfle jusqu'à la 4^e feuille).



Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité

Les Départements et Communes de France sont habilités à percevoir une Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité.



Elle s'appelait jusqu'à fin 2010, la Taxe Locale sur l'Électricité (TLE) et était applicable à une partie du montant de la facture d'électricité. Depuis l'application de la loi NOME (nouvelle organisation des marchés de l'électricité) au 1^{er} janvier 2011, cette taxe a été remplacée par la Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité (TCFE) qui se décompose en une taxe communale (TCCFE) et une taxe départementale (TDCFE). L'assiette de cette nouvelle taxe repose uniquement sur les quantités d'électricité consommées par les usagers, avec un tarif exprimé en €/MWh, (0,75 €/MWh pour les consommations professionnelles effectuées sous une puissance souscrite inférieure ou égale à 36 kilovoltampères kVA ; 0,25 euro/MWh pour les consommations professionnelles effectuées sous une puissance souscrite supérieure à 36 kVA et inférieure ou égale à 250 kVA ; 0,75 euro/MWh pour les consommations autres que professionnelles).

Les collectivités locales appliquaient à ce tarif un coefficient multiplicateur entre 0 et 8, en l'occurrence, il était fixé à 3 pour Bruyères.

Le décret du 29 décembre 2014 impose un coefficient multiplicateur unique choisi parmi les valeurs suivantes : 0 - 2 - 4 - 6 - 8 et 8.5.

Le Conseil municipal a voté à la majorité pour un coefficient à 4. Cette taxe a rapporté 23 727 € à la commune en 2014 soit une moyenne de 17€ par foyer fiscal.

Exemple de calcul pour une consommation de 5 MW/h :

4 (coefficient fixé par délibération)

x 0.75 (fixé par l'Etat)

x 5 (consommation finale du foyer)

15€

DU NOUVEAU A BRUYERES...



L'EMPREINTE

Education canine

Coaching canin - Eveil du chiot - Obéissance

Apprendre à votre chien les bons comportements au quotidien, en s'adaptant à lui, à vos envies et votre mode de vie. Nous vous expliquons comment amener votre compagnon à vous écouter et respecter les règles qui vous semblent nécessaires. Et surtout, vous donner les clés pour un travail continu, autonome et des résultats durables.

Laura SGARD

06 77 66 35 28

lempreinte.education@gmail.com

<http://laurasgard.wix.com/lempreinte>

DREAMBODY



*Votre solution minceur en 1 mois.
Une technique révolutionnaire !
La cryolipolyse : sans régime, sans effort, sans douleur.*

Des résultats mesurables :

Perdez 3 à 6 cm de tour de taille et/ou 2 à 3 cm de tour de cuisse en 2 ou 3 séances.

Comme beaucoup de femmes, vous avez de la cellulite ? Votre peau se relâche et la cellulite a tendance à s'aggraver avec l'âge ?

La radiofréquence bipolaire, tripolaire ou hexapolaire permet de traiter le relâchement du cou, des bras ou du visage. La radiofréquence du corps (lipocavitation) apporte une amélioration durable de la cellulite après 10 à 12 semaines de traitement.

Caroline GABORIAUD

8 place verte 91680 Bruyères-le-Châtel

06 31 80 33 56

www.dreambody.fr

www.facebook.com/dreambodycryo

Résidence les lupins

Les locataires emménagent



Début Juillet, le bailleur « Coopération et Famille » a livré la Résidence « Les Lupins », située 15 rue de Verville :

- 1 « deux pièces » de 47 m²
- 2 « trois pièces » de 60 m²

Les attributions ont été faites courant juin :

- 1 logement réservé au collecteur 1% patronal,

- 1 logement réservé à la Préfecture,
- 1 logement réservé à la commune.

Ces logements sont de type PLAI (prêt locatif aidé d'intégration) et sont réservés aux personnes à faibles ressources (12 662€/an pour une personne seule - 20 643€/an pour un couple).

Cette résidence comprend 3 maisons individuelles, à ossature et murs en bois, avec jardins privatifs, locaux à vélos et poussettes et places de parking.

Chaque appartement est équipé d'une chaudière gaz à condensation et des panneaux solaires qui produisent 30% de la production d'eau chaude. Un récupérateur d'eau permettra aux locataires de collecter et stocker

les eaux pluviales afin d'entretenir les jardins de façon économique et écologique.

Les menuiseries extérieures sont en PVC, triple vitrage et volets roulants. De plus un contrôle d'accès sécurisé (visiophone) est installé pour chaque appartement pour la sécurité des familles.

Un compteur en temps réel affiche les consommations d'électricité et le coût afin que chacun puisse avoir une idée des dépenses énergétiques liées à un chauffage trop fort ou à des veilleuses d'appareils sous tension en continu.

Cette résidence respectueuse des normes environnementales préconisées avec ses façades en bois blond s'intègre parfaitement dans le paysage bruyérois.

3 questions à ...



Anaïs HAMEL,
locataire.

Quel a été votre parcours résidentiel ?

« J'ai vécu à Bruyères-le-Châtel depuis toute petite. Je suis ensuite allée à Caen pendant deux ans pour mes études ou j'ai été hébergée par des parents, puis un an à Dijon pour une préparation de formation professionnelle dans un foyer étudiant. Après mes études, je suis revenue à Bruyères-le-Châtel chez mes parents. J'ai ensuite pris un logement privé à Ollainville puis je suis retournée à Bruyères dans un studio de 20m² avec ma fille. »

Qu'est ce qui vous a amené à faire une demande de logement social ?

« Le loyer était beaucoup trop cher par rapport à mes revenus. Le logement était trop petit pour nous deux et la consommation électrique trop élevée. »

Que pensez-vous de l'appartement et de ses équipements ?

« C'est un palais ! Le loyer est moins cher et l'appartement plus grand (60 m²). Les charges sont moins élevées grâce aux équipements, ce qui me permet de mieux vivre. Le local poussette et le visiophone sont très pratiques. Cet appartement me permet de rester près de ma famille à Bruyères-le-Châtel où j'ai vécu depuis toujours. C'est une période très positive pour moi car en plus de ce logement j'ai également trouvé un nouveau travail. Je remercie la municipalité pour ce logement. »

Le mot du Maire

Donner accès au logement au plus grand nombre est une immense satisfaction pour l'équipe municipale. Des engagements sont en cours pour s'occuper des aînés (EHPA) et demain ce sera au tour des plus jeunes sur la place André-Simon. Une politique bien gérée doit éviter au maximum l'exclusion de certains.

: solidarité 9

Voyages au pays du soleil levant



LA SEMAINE BLEUE
SEMAINE NATIONALE DES RETRAITÉS ET PERSONNES ÂGÉES

AU PROGRAMME :



Lundi 12 octobre

• 14h

Après-midi cinéma
« La cité interdite »
de Zhang Yimou
Espace BLC
Entrée gratuite
La séance sera

suivie d'une « cérémonie du thé »
Rotonde de l'Espace BLC
Tarif : 5€

Mardi 13 octobre

9h30 • Atelier confection de nems
15 places disponibles
Espace BLC • Tarif : 5€

14h • Dictée intergénérationnelle
Espace BLC

Mercredi 14 octobre • 12h

Déjeuner au Royal Breuillet
(restaurant asiatique) et après-midi jeux de société
à l'Espace BLC
Départ de la place André-Simon à 11h30
Un service de covoiturage sera mis en place • Tarif : 8€

Jeudi 15 octobre • 9h30

Découverte commentée du bassin de Trévoix et séance de Tai Chi
Rendez-vous devant l'Espace BLC •
Apéritif offert

Vendredi 16 octobre

10h • Atelier calligraphie
15 places disponibles
Espace BLC • Tarif : 10€



14h • Atelier origami

15 places disponibles
Espace BLC • Tarif : 10€
Venez apprendre l'art de la calligraphie japonaise et de l'origami avec l'association « quartier japon » et son intervenante Mié TANAKA.

Pour tout renseignement :
Secrétariat du CCAS
au 01 64 90 88 99

Journée de solidarité au profit du « Carrefour des Solidarités » de Limours

Samedi 21 novembre

Depuis plus de 10 ans, le CCAS travaille en étroite collaboration avec l'association « Carrefour des Solidarités » de Limours. Celle-ci propose des aides alimentaires aux familles en difficulté. L'épicerie sociale permet aux bénéficiaires d'acheter les produits de base, le pain et les produits surgelés à prix très réduits.

La commune a souhaité cette année renouveler son soutien actif à cette association qui aide actuellement plus de 20 familles bruyéroises, en organisant une collecte de denrées alimentaires. L'an passé, cette collecte a permis de récolter 260 kilos de denrées.

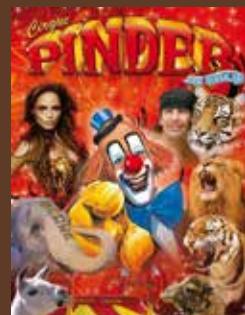
La collecte se déroulera dans le magasin PROXI SUPER, samedi 21 novembre de 9h à 13h. Les jeunes participant au dispositif de la « bourse au permis de conduire » vous distribueront une liste de produits à l'entrée du magasin et se tiendront à votre disposition pour récupérer vos dons.

Agenda

6 octobre à 14h
CAFÉ DES SENIORS

3 novembre à 14h
CAFÉ DES SENIORS

21 novembre
JOURNÉE SOLIDARITE
Collecte de denrées alimentaires
Chez Proxi super



19 décembre
CIRQUE
PINDER
Tarif : 10€

10 : dossier

« Le Château, où en sommes-nous ? »



« M. Le Maire a souhaité qu'un administré de Bruyères-le-Châtel, non-élu et non rémunéré fasse partie du comité de pilotage afin d'assurer la transparence des débats. Je dois m'assurer que les décisions et les actions discutées lors des comités de pilotage restent dans la volonté communale de préserver le patrimoine du Château tout en le valorisant. Je suis le naïf certes mais pas si naïf que ça... »



« Dans les deux derniers numéros du journal municipal nous vous avions parlé de l'achat du Château et de son domaine de 94 hectares ainsi que de quelques grandes lignes sur comment nous avions envie de faire de ce lieu magnifique un vrai atout pour notre commune.

Deux événements importants ont eu lieu, la journée « portes ouvertes » du 21 mars et la constitution d'un comité de pilotage.

Aujourd'hui, 8 mois après l'achat, j'ai carte blanche pour vous faire part des orientations étudiées et des projets en cours.

En effet un programme de développement de cette envergure ne peut pas se mettre en place seul, et encore moins en improvisant à chaque étape. C'est pour cette raison que M. Le Maire a très rapidement constitué un comité de pilotage comportant les membres

de l'équipe municipale directement concernés par ce programme, du président de la Communauté de Communes de l'Arpajonnais, du président la Communauté d'Agglomération de Val d'Orge, des représentants de la Compagnie « La Constellation », de la Chambre du Commerce et de l'Industrie de l'Essonne, du CEA et de Ter@tec, du Conseil départemental, de la Région Ile-de-France et de l'Office National des Forêts, partenaire depuis toujours du domaine.

Retour sur la journée portes-ouvertes au Château le 21 mars 2015

Lors de cette journée organisée suite à l'achat du château et de son domaine, une boîte à idées a été mise à disposition afin de récolter un maximum d'idées et de réflexions quant à son devenir.

La journée était une vraie réussite, il a fait

beau et il y avait du monde, parfois presque trop car les membres de l'équipe municipale ont été très sollicités pour expliquer et surtout « raconter » l'histoire du château.

Une estimation assez raisonnable du nombre de visiteurs, des Bruyérois, d'anciens Bruyérois et d'habitants des communes avoisinantes, se situe aux alentours de 600 selon les organisateurs, 590 selon la police !

La boîte contenait 78 papiers qui recelaient quelques 124 idées pour l'exploitation du domaine.

Il y avait également plusieurs témoignages de remerciement pour l'achat du Château, pour l'organisation de la journée et quelques jolis dessins.

L'analyse de la boîte à idées fait ressortir onze thèmes :

> Location de salles (14 votes)

Fêtes, mariages, baptêmes, séminaires, conférences

> Hébergement (10 votes)

Gites, hôtel et hôtel de luxe

> Sport et loisirs (22 votes)

> Parcours santé (5 votes) dont un créneau réservé aux femmes, mini-golf (1 vote), pêche (4 votes), course d'orientation (2 votes), paint-ball (3 votes), concours équestre (1 vote), pédalos/barques (2 votes), fléchages pour circuits : historiques voir thème musée, découverte de la flore (botanique et mycologie) et de la faune, avec la collaboration de l'ONF, des associations et des écoles.

> Le parc (17 votes)

Ouverture aux Bruyérois (9 votes), aux écoles et accueils de loisirs, aux habitants, camping pour colonies/scouts et Guides (4 votes), jardins partagés, jardins bio et cours de jardinage (1 vote) lien à faire vers jardins familiaux, ruches (1 vote), « ferme » pédagogique (2 votes).

> Musée (5 votes)

Mise en valeur avec reconstitution « dantan du Château » : une bibliothèque, une salle d'école etc. Exposition permanente sur les origines du Château.

> Événementiel (16 votes)

Marché de Noël/marché nocturne (2 votes), brocante (1 vote), salon d'éco-

logie (1 vote), la Fête de la Saint Didier et le feu d'artifice (4 votes) ... il ne faut donc rien changer! Journée médiévale (1 vote), tournage de publicités/films/sessions photos (4 votes), boîte de nuit (1 vote).

> Restaurant (6 votes)

Au sein du Château, dans l'hôtel ou à part.

> « Les arts » (7 votes)

Stages divers (5 votes), festival international (1 vote), concerts dans la chapelle (1 vote).

> Éducation et lien social (10 votes)

Crèche (4 votes), soutien scolaire (2 votes), aire de jeu enfants et ferme pédagogique (voir plus haut) (2 votes), centre multigénérationnelle (2 votes) lien avec la maison de retraite.

> Associations et entreprises (16 votes)

Ateliers d'artisans, salles pour héberger les associations, locaux stockage pour sociétés et associations, salles pour télétravail (14 votes), centre de formation (cité lors du comité de pilotage), organisation d'un forum d'emploi (2 votes).

> Bâtiments Communaux (5 Votes)

Déplacement de la mairie et des services techniques afin de faire des économies. Cette partie doit être mise en valeur et apparaître sur la même page

Comme vous pouvez le constater un grand nombre d'idées a été proposé. L'équipe municipale avait déjà songé à un certain nombre d'entre elles et c'est toujours rassurant de voir qu'au sein d'une même collectivité nous sommes tous sur la même longueur d'ondes.

Deux comités de pilotage ont eu lieu, le premier le 5 mars durant lequel chacun a pu exprimer ses idées sur le devenir du Château et son potentiel et un deuxième le 4 juin qui était davantage axé sur éléments écono-

miques du domaine et les différents moyens pour rentabiliser l'ensemble Château et domaine afin que le coût de cet achat ne se transforme pas en augmentation d'impôts. Bien évidemment tous les projets ne peuvent pas être menés en même temps et c'est la raison pour laquelle un comité de pilotage est indispensable pour assurer la bonne coordination de l'ensemble des projets, non seulement au sein du domaine mais aussi par rapport aux autres grands projets d'infrastructures dans la commune.

Les priorités du comité de pilotage sont :

- ✓ l'ouverture du parc aux habitants et le travail est déjà bien avancé avec l'ONF afin de créer deux parcours, sécurisés et balisés et ce avant la fin de l'année. Ainsi, un nombre intéressant de vos souhaits seront exaucés dans les premiers douze mois depuis l'achat.
- ✓ la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Pour mémoire sur les 94 Hectares, 87 sont en Espace Naturel Sensible et 7 hectares seront affectés aux projets, sources de rentrées financières et de création d'emplois.
- ✓ la réalisation d'une étude de marché sur l'implantation d'un hôtel. Cette étude, financée par la Chambre de Commerce et d'industrie de l'Essonne et la CCA, est en cours et certaines données fournies par la direction du CEA devraient permettre d'attirer les investisseurs.
- ✓ l'étude de faisabilité du projet de la Compagnie « La Constellation » afin d'implanter « La Lisière », un véritable espace culturel francilien. Cette compagnie, que nous connaissons notamment grâce au « Festival de jour//de nuit » souhaite installer une grande structure permettant la production d'importantes réalisations culturelles et créer une vraie dynamique dans la région en lien étroit avec nos associations.
- ✓ un audit des infrastructures pour l'accueil des personnes handicapées. La structure existante est en assez bon état et ne nécessiterait que peu d'investissement pour être aux normes.

Il ne faut pas oublier le travail très important d'entretien du domaine et du Château afin de préserver notre patrimoine.

Comme vous pouvez le constater, on avance et ce, malgré l'envergure de la tâche. Le comité de pilotage s'efforce de faire des propositions qui respectent les promesses faites lors de l'acquisition et je m'engage à vous fournir un retour d'information régulier au travers des pages du journal municipal. Si vous avez des questions ou remarques je peux également être votre relais de communication avec le comité de pilotage.

N'hésitez donc pas à laisser vos commentaires, par écrit à mon intention, dans la boîte aux lettres de la mairie ou oralement lorsque vous me croiserez dans Bruyères ! » Cordialement,

Graham SHELVEY

C > conservation, culture

H > handicap, hôtellerie

A > associations, art

T > travail, tourisme

E > environnement, écologie, éducative

A > artisanat, activités

U > utilisable par tous et pour tous !



Projet « HANDIAPA III » Semaine de sensibilisation au handicap à l'école élémentaire du 2 au 5 novembre 2015

Pour ouvrir de nouvelles perspectives et pour changer le regard collectif sur le handicap, l'école élémentaire « Les Sources » participera à plusieurs journées de sensibilisation sur le thème du handicap, en partenariat avec l'association M.C.V. (Mixhandi-Cap sur la Vie) et la municipalité, du 2 au 5 novembre à l'Espace BLC.

Ces journées de sensibilisation ont deux principaux objectifs :

- sensibiliser les élèves et la communauté éducative aux enjeux de la scolarisation des élèves handicapés,
- savoir ce que signifie « être handicapé » et les différentes formes de handicap,
- savoir ce qu'implique être porteur d'un handicap,
- prendre conscience des obstacles qui peuvent entraver la mobilité, l'intégration, dans l'organisation des lieux de vie et de la société,



- s'interroger sur une organisation possible des lieux de vie privés ou publics qui leur feraient une place pleine et entière,
- réfléchir sur le vocabulaire associé au handicap,
- valoriser les actions engagées par le ministère chargé de l'Education nationale, les académies et leurs partenaires.

Plusieurs ateliers sur la cécité, l'apprentissage de la langue des signes et des parcours en fauteuils roulants permettront aux élèves de prendre

conscience des problématiques quotidiennes des personnes en situation de handicap.

Au-delà des ateliers, le but de ces animations est de combattre les préjugés et d'entrevoir la différence. Ainsi, ces journées créent une ouverture pour chaque enfant et changent leur regard sur le handicap.

Juillet au Château pour l'Accueil de Loisirs

75 enfants ont pu profiter du parc du château cet été. Dans le cadre du projet pédagogique « la vie au Moyen Age », ils ont participé à une initiation à la fauconnerie et un grand jeu de joutes médiévales. Ils ont découvert

parc à dos de poneys.





Collège de la Fontaine aux bergers

Les collégiens bruyérois méritants ont été récompensés avant leur entrée au lycée.

CORBIOT Garance, MILHE Anne-Charlotte, RIVIERE Maëla, BARDON Morgane, BOULET Pauline, NUTARELLI Timoteo, COMMARET Maxime et CHIESA Raphaëlle.

Grand quiz intergénérationnel



10 octobre - 14h

L'accueil de loisirs et le centre communal d'action sociale vous invitent à participer à un grand quiz intergénérationnel.

Au programme : des questions de culture générale et des jeux.

Venez nombreux participer à plusieurs épreuves en équipes.

Inscriptions auprès de l'accueil de loisirs au 01 64 90 06 71.

Fermeture d'une classe en maternelle ?

La rentrée scolaire de l'école maternelle se fera avec 4 classes. Le jour de la rentrée, le comptage des enfants aura lieu ce qui permettra peut-être ainsi d'ouvrir une 5^e classe.

Calcul du quotient familial

Si vous pensez bénéficier d'un quotient familial, il vous suffit de passer en mairie munis de votre avis d'imposition 2014 sur les revenus 2013 ainsi que de votre attestation de paiement CAF. Vous avez jusqu'au 30 septembre pour qu'il soit pris en compte dès votre première facture.

Bourse au permis

Les inscriptions reprennent en septembre.

La liste des pièces à fournir est disponible sur le site internet de la ville www.ville-bruyereslechatel.fr.

Pour tout renseignement ou demande de rendez-vous, contacter le service jeunesse au 01 64 90 71 91.



Ouverture de la saison culturelle 2015/2016

Vendredi 18 septembre • Espace BLC

Soirée « Le langage du corps »

Entrée gratuite

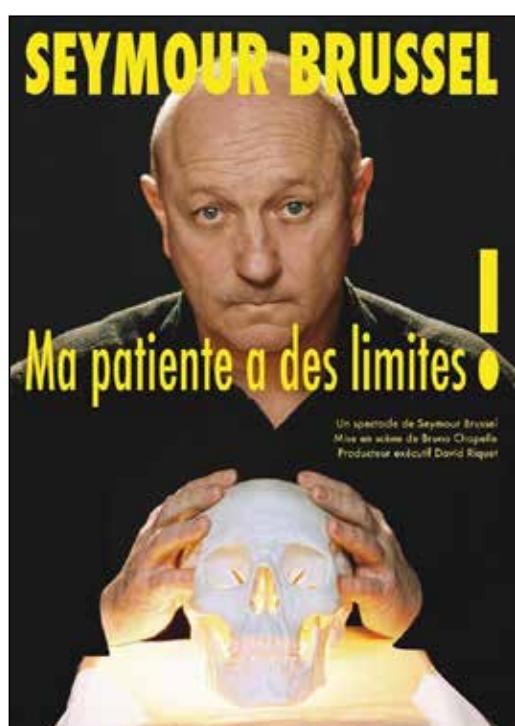
20H : JULIE MANSION : DANSE FLAMENCA

Le flamenco est une danse puissante, une danse d'affirmation. L'objectif de la danse flamenca est de prendre contact avec sa respiration à travers différentes techniques pour amener le souffle dans chaque partie du corps.

Le corps se met en vie et retrouve une mobilité fluide. Le corps est alors « habité », l'expression, l'affirmation, la force et la puissance deviennent des évidences.



À NE PAS MANQUER



20H30 : SEYMON BRUSSEL

Ma patiente a des limites – parce qu'elle ne se connaît pas : elle ne connaît ni le fonctionnement de son corps, ni celui de son esprit et de son âme. Et pourtant, les réponses sont si simples... nous démontre avec humour le thérapeute.

Sorti de l'École Normale en 1980, Seymour Brussel se passionne pour la comédie et se fait connaître en 1982 au théâtre de Philippe Bouvard. Il y côtoie ceux qui forment avec lui le groupe des Inconnus

jusqu'en 1988, date de son départ, puis il met entre parenthèses sa carrière de comédien pour s'investir dans celle de thérapeute.

En effet, durant sa carrière à la télévision et sur les planches, Seymour Brussel aurait soigné ses camarades et ses proches grâce à des aptitudes de magnétiseur. Il ouvre un cabinet de thérapie alternative en 1990 et devient membre du GNOMA (Groupement National et Organisation des Médecines Alternatives) en 1992.



Concert de Poche

Samedi 28 novembre 2015 à 16h
Espace BLC

L'association Les concerts de poche nous propose d'organiser un magnifique concert avec Karine DESHAYES (mezzo soprano), Philippe BERROD (clarinettiste), Tristan PFAFF (pianiste). Entre pièces classiques et extravagantes, la première partie est consacrée à Vienne, de Mozart à Schubert avec le Pâtre sur le Rocher. S'ensuivent alors ces compositeurs « parisiens » comme Poulenc, Massenet, Rossini ou Berlioz.

Tarifs : 5€ pour les enfants et 9€ pour les adultes.

Les aventures d'un chien chilien : comédie musicale pour petits et grands



Mercredi 2 décembre à 14h • Espace BLC

À partir de 5 ans

Compagnie Labrador Prod avec Jérôme Germont (chant, trompette, tuba, machines), et Thomas Rongvaux (saxophone, clarinette, flute, machines).

Au Chili, un chien errant rêve d'une autre vie... Un beau jour, il rencontre la dame aux bonbons, une touriste française qui décide de l'adopter. Malheureusement, le séjour de la vacancière touche à sa fin, et lorsqu'il veut l'accompagner à Paris, le chien chilien, sans pedigree, sans collier, se voit refuser l'accès à l'avion. C'est le début d'une quête rocambolesque du bonheur au cours de laquelle le chien chilien sera aidé par une puce secrètement amoureuse, une bergère allemande douanière à Santiago et d'autres personnages tout aussi improbables.

Tarif jeune public : 2€ pour les enfants et 4€ pour les adultes

Gouter aux histoires



Vendredi 9 octobre à 17h • Espace BLC

À partir de 5 ans

Comment la princesse Hamsasasasasasoung avala une mouche et autres contes du Japon

par Isabelle Cardon, compagnie Sycomore.

Comment se débarrasser d'une mouche malencontreusement avalée, qui vous bourdonne dans le ventre et qui vous chatouille.... « En avalant une grenouille bien sûr ! » déclare le docteur. Quelques heures plus tard... Coâ coâ coâ...

Des saynètes à l'humour affûté qui invitent à la découverte d'un autre mode de vie, à la contemplation d'un nouvel environnement.

La musique rythme la représentation.

Théâtre de Longjumeau Abonnement 2015/2016

Le service culturel propose 6 spectacles programmés au théâtre de Longjumeau pour la prochaine saison culturelle :

Dimanche 15 novembre à 15h

Trio Rosenberg : les légendes du jazz manouche

Le trio raconte une histoire de famille, de filiation, de tradition qui porte le style gipsy à son zénith. Le trio s'inspire avant tout de Django Reinhardt et devient vite l'invité incontournable des différents festivals de jazz internationaux, sillonnant le globe sans relâche. Les trois musiciens font désormais partie de la légende.

Départ place André-Simon à 14h

Tarif : 35€

écervelée, l'adolescente sur-hormonée, l'odieux directeur de casting...

Départ place André-Simon à 19h

Tarif : 35€

**Dimanche 20 mars à 15h
Grand gala lyrique : les grands opéras**

Grand concert lyrique autour des grands airs d'opéra et duos d'opéra : Mozart, Rossini, Puccini, Verdi, Bizet...

Départ place André-Simon à 14h

Tarif : 35€

**Dimanche 10 avril à 15h
Le dîner de cons : théâtre avec José Paul et Patrick Haudecoeur.**

Un face à face tour à tour féroce, émouvant et drôle, servi par deux comédiens talentueux.

Départ place André-Simon à 14h

Tarif : 32,50€

**Dimanche 10 janvier à 15h
Casse-Noisette : orchestre et ballet de l'opéra national de Russie**

Ce joyau du répertoire classique nous fait revivre avec magie nos rêves d'enfants dans un monde féérique.

Départ place André-Simon à 14h

Tarif : 32€

Départ place André-

Simon à 14h

Tarif : 32,50€

**Vendredi 20 mai à 20h
Lapointe Bobby : spectacle hommage.**

Un spectacle où se mêleront chansons mais aussi divers textes de ce fou des mots.

Départ place André-Simon à 19h

Tarif : 17€

**Samedi 16 janvier à 20h
Alex Lutz : one man show**

Un mélange de stand up tout en finesse et de personnages cultes : la vendeuse

Réservation et achat des places auprès du service culturel, en mairie, le jeudi de 16h à 18h, ou sur rendez-vous via l'adresse mail : biblioculture@bruyereslechatel.fr

16 : associations

Tournoi interrégional du Football Club des 3 Vallées



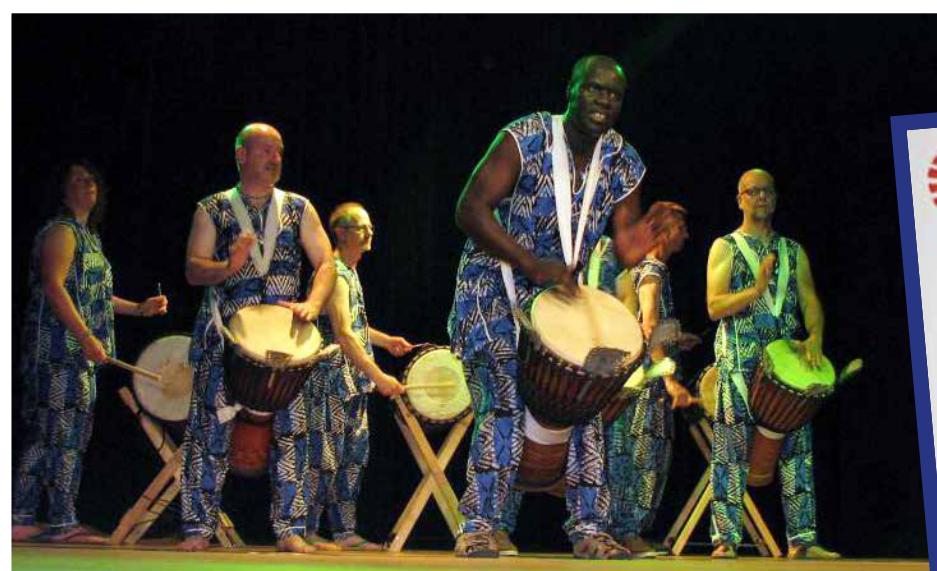
Exposition des Ateliers de Bruyères



Spectacle de l'association Tourbillons



Fête de Culture Sans Frontières



PROCHAIN RENDEZ-VOUS



Ronde des as

Le 14 juin 2015 s'est déroulée dans le parc du Château de Bruyères la 16^e Ronde des as organisée par le Comité des Fêtes et l'ASCEA. 250 coureurs et marcheurs ont participé à cette manifestation, toujours très enchantés par le site dans un climat chaleureux et festif.

Les résultats et photos sont disponibles sur le site du Comité des Fêtes. Les organisateurs et les bénévoles très motivés vous remercient et vous donnent rendez-vous le 12 juin 2016 pour une nouvelle compétition, encore plus nombreux.

Jean-Pierre Le Mauff • www.cdf-91680.fr



Quelques délibérations votées par vos élus

L'intégralité des délibérations est consultable en mairie et sur le site internet de la ville www.ville-bruyereslechatel.fr

Conseil municipal du 27 mai 2015

- Approbation de la convention de mise à disposition de la parcelle B563 au profit du Syndicat de l'Orge
- Approbation de la convention avec la Communauté de Communes de l'Arpajonnais afin d'instruire les permis de construire
- Approbation du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)
- Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire pour la mise en accessibilité de la mairie
- Elaboration du Schéma Directeur d'Accessibilité et de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (SDA-Ad'AP) de la commune
- Approbation du projet éducatif relatif à l'accueil de loisirs
- Approbation du règlement intérieur : restauration scolaire, garderies périscolaires et accueils de loisirs
- Fixation des tarifs des services scolaires
- Approbation du Projet Educatif De Territoire (PEDT)

Conseil municipal du 1^{er} juillet 2015

- Gestion forestière du parc du château confiée à l'Office National des Forêts conformément au régime forestier
- Demande de subvention auprès de l'Agence des Espaces Verts (AEV) de la Région Ile-de-France pour l'aménagement de la parcelle A 688 en vue de l'accueil du public
- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour l'aménagement de la parcelle A688, Espace Naturel Sensible, en vue de l'accueil du public
- Dépôt d'une déclaration préalable afin de modifier la clôture du Complexe Sportif Sandrine Soubeyrand (C3S)
- Avis favorable sur le projet du Plan de Prévention des Risques d'Inondations des vallées de l'Orge et de la Sallemouille.
- Approbation du projet d'agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap)
- Fixation du coefficient multiplicateur unique de la Taxe sur la consommation finale d'électricité à 4
- Vote d'une subvention complémentaire à l'association «Les parents d'élèves indépendants»
- Approbation de la vente au prix de 5 500€ de la balayeuse
- Fixation des redevances pour occupation du domaine public
- Avenant à la convention de souscription pour la restauration de tableaux classés monuments historiques, d'objets inscrits à l'Inventaire des monuments historiques et les travaux de l'Église St Didier
- Institution d'une commission Finances
- Motion de soutien au commissariat et aux forces de l'ordre exerçant sur le territoire de l'Arpajonnais

ÉLECTIONS REGIONALES

Pensez à vous inscrire avant le 30 septembre 2015, pour pouvoir voter aux élections régionales des 6 et 13 décembre 2015.

: carnet

NAISSANCES

- 03/01/15 GIRARD Lana
 04/01/15 DEBOUCNON Louis
 25/01/15 MORIN Ethan
 02/02/15 GILBERT CHARENTIN Tess
 21/02/15 COURGEON Mathis
 02/03/15 MARTINS Leandro
 02/03/15 MARTINS Eva
 07/04/15 BAUGÉ Mathis
 10/04/15 COATANOAN Lyham
 24/04/15 CARON Manon
 25/04/15 RUIZ Ruben
 13/05/15 COLIN Eugénie
 24/05/15 FREITAS LAMAGNÈRE Daniela
 29/05/15 GONCALVES Léana
 29/05/15 MUSIL Maxence
 06/06/15 ABRIOUX Élise
 09/06/15 WLODKOWSKI NOGRAY Valentin

- 12/06/15 ROMAIN Tyron
 14/06/15 PERCEVAULT Soan
 16/06/15 LIGERON Savannah
 01/07/15 MARCEAU Cassandre

MARIAGES

- 14/02/15 ALADENIZE Fabrice et CHARVET Gaëlle
 09/05/15 JAMOIS Frédéric et CARON Caroline
 23/05/15 VEDRINE François et NAHET Jamila
 30/05/15 BUTTAFOCO Jean Christophe et ORALESCU Alina-Daniela
 06/06/15 BONNIFET Pierre-Yves et NEVEU Katy
 27/06/15 RIBEIRO Thierry et PINHO Maria
 04/07/15 PHILIPPE Hervé et NOEL Delphine

- 11/07/15 SANDOZ Jean-Christophe et CARCAUD Julie

- 01/08/15 AUBARD Benoît et PERRIER-CORNÉT Jeanne-Antide
 01/08/15 LYON Sacha et DERNONCOURT Isabelle

DÉCÈS

- 08/01/15 RAMBAU Marcelle épouse LENOIR
 19/01/15 CHÂTEAU Françoise veuve BATOUFFLET
 08/03/15 RIVET Anne-Marie épouse BAIZEAU
 15/03/15 HEURTEAUT André
 29/03/15 MOLLET Jean
 15/04/15 GULLY Marcel
 16/04/15 MARTINEZ Marciano

MAJORITÉ MUNICIPALE : « DONNONS DES COULEURS À BRUYÈRES » (DDCB)

Nous lisons les articles de l'opposition avec beaucoup d'intérêt. Que ce soit dans leurs 4 pages ou dans leur expression municipale, vous vous êtes aperçus qu'ils avaient un avis sur tout mais que leurs connaissances des sujets ou du fonctionnement des collectivités étaient médiocres.

Ceux qui veulent transposer au niveau local les politiques nationales ne sont pas dans l'équipe majoritaire. Nous consacrons toute notre énergie à l'acte. Qui peut croire qu'aucune des actions municipales ne trouve grâce à leurs yeux ?

Prenons l'attribution du marché de la construction du pôle éducatif appelé par ignorance « nouvelle école » en réduisant ainsi son aspect éducatif, social et économique pour les 40 prochaines années. Une Commission d'Appel d'Offres (CAO) a été créée

en début de mandat par le Conseil municipal, c'est donc elle qui attribue les marchés en fonction des critères définis dans l'appel d'offres. C'est clair, net, légal et compréhensible par tous les administrés.

Toutes les décisions prises sont validées en Conseil municipal depuis 12 ans maintenant. L'information est faite dans le journal municipal qui est la source d'informations la plus sûre. Si vous souhaitez, sur des sujets particuliers, avoir des informations complémentaires et fiables, l'équipe DDCB se tient à votre disposition.

La situation est délicate financièrement pour les collectivités. Il faut s'attacher à ne rien laisser au hasard en priorisant l'avenir de notre territoire. Celui-ci sera encore décliné dans le Plan Local d'Urbanisme qui

sera soumis à la population en début d'année 2016.

Vous avez élu l'équipe « Donnons des couleurs à Bruyères » à près de 70 % des voix sur un programme électoral qui vous a été distribué dans vos boîtes aux lettres sous la forme de tracts.

Chaque année, nous effectuons sur le journal municipal de février un bilan de ce qui est fait par rapport à ce qui a été promis. A ce jour, le planning des réalisations est respecté et ce n'est pas l'opposition qui nous retardera. La cerise sur le gâteau est l'achat du parc du château qui pour un coût de 2 500 000€ nous a obligé à revoir notre analyse financière pour les 5 prochaines années. Celle-ci vous sera communiquée par le biais du journal municipal en toute transparence.

MINORITÉ MUNICIPALE : « BRUYÈRES-LE-CHÂTEL ENSEMBLE »

« L'avenir est sans équivoque pour la municipalité : développer notre commune en urbanisant toujours plus ! Le rattachement de notre nouvelle intercommunalité avec le Val d'Orge (CAVO) ne fera qu'accentuer ce phénomène.

Quel sera le poids de Bruyères-le-Châtel face à Ste Geneviève des Bois ? Que vont peser les votes des Bruyérois dans ce vaste territoire ? Quelle sera la représentativité de nos élus ? Les investissements seront forcément priorisés vers les communes à forte densité et/ou à forte dette.

M. le Maire nous a laissé aucune chance en refusant le déménagement du siège de la CC de l'Arpajonnais vers Avrainville par exemple. Cela nous aurait permis de conserver notre périmètre actuel et d'éviter le rattachement à l'aire urbaine de Paris. Certains Maires (St Yon, Lardy, Boissy)

ont réussi à sortir de ce piège d'urbanisation massive grâce à leur volonté de se battre. Ils ont informé et écouté leurs concitoyens en les consultant. Nous voulions recourir à la votation publique pour les sujets majeurs, la réponse de l'équipe majoritaire fut : « c'est manquer de respect aux électeurs ».

Venez nous retrouver le vendredi 2 octobre à 20h salle BLC pour évoquer ensemble les conséquences du rattachement de notre commune à la CAVO et l'avenir financier des collectivités à partir de 2017.

Nos trois conseillers préparent chaque conseil municipal et participent activement aux délibérations vous concernant avec pour objectif de servir vos intérêts et défendre nos convictions de conserver un Bruyères-le-Châtel « village ».

Sans notre intervention, M. le Maire aurait augmenté la Taxe Communale de Consommation Finale d'Électricité. Un bon moyen pour lui de respecter ses engagements de ne pas augmenter le taux d'imposition tout en augmentant une taxe peu connue. Nous avons fait valoir que cette augmentation était antisociale, touchant les foyers n'ayant pas les moyens d'investir dans une rénovation énergétique.

Nous regrettons le manque de transparence de l'équipe majoritaire sur l'attribution du projet de la future école. A quoi sert la commission d'urbanisme puisque aucune réunion n'a été mise en place pour nous informer ?

Vous pouvez consulter sur www.bruyeres-ensemble.fr les raisons qui ont poussé certaines communes à ne pas adhérer à la CAVO. »

:::::Numéros utiles

SAMU-SMUR, médecin de garde **15**
Police secours **17**
Pompiers **18**
Urgence avec téléphone portable
112
Urgence sociale **115**
SOS enfants battus **119**
Centre antipoison
01 40 37 04 04
Centre hospitalier Arpajon
01 64 92 92 92
Urgences médicales
contactez la maison
médicale de l'Arpajonnais au
01 69 13 91 91
Pharmacies de garde
contactez le commissariat
d'Arpajon
01 69 26 19 70
Commissariat de police
01 69 26 19 70
Gendarmerie
01 64 90 00 64
SOS femmes battues
3919
Sida info service
n° vert 0 800 840 800
Drogue info service
n° vert 0 800 23 13 13
Jeunes-violence-écoute
0 800 20 22 23
Planning familial
01 47 00 18 66
Association pour le couple et
l'enfant APCE91
01 69 81 93 35
Dépannage électricité edf
0 810 010 333
Dépannage gaz GDF
0 810 433 091
Mairie
01 64 90 07 18



Septembre > Décembre 2015

Samedi 5 septembre



FORUM DES ASSOCIATIONS

10h - 17h30
Espace BLC

Dimanche 6 septembre

BROCANTE

Organisée par le Comité des Fêtes
Place André-Simon
Renseignements : 06 95 68 47 61

Vendredi 18 septembre

OUVERTURE DE LA SAISON

CULTURELLE

20h : Danse Flamenca Julie Mansion
20h30 : One-man-show « Ma patiente a des limites... » Seymour Brussel
Espace BLC
Inscriptions : 01 60 83 91 68

Vendredi 9 octobre

17H

GOÛTER AUX HISTOIRES

« Comment la princesse Hamsasasasasoung avala une mouche »
et autres contes du Japon
Compagnie Sycomore
Espace BLC

Dimanche 15 novembre

15H
TRIO ROSENBERG



Les légendes du Jazz Manouche

Théâtre de Longjumeau

Départ à 14h place André-Simon

Tarif: 22 €

Samedi 28 novembre

16H

CONCERT DE POCHE

Karine Deshayes, Philippe Berrod et
Tristant Pfaff
Espace BLC
Tarifs : 9€ et 5€ (tarif réduit)

Mercredi 2 décembre

14H

LES AVENTURES D'UN CHIEN CHILIEN

Comédie musicale créée par Jérôme Germond, auteur, compositeur, interprète
À partir de 5 ans
Espace BLC
Tarifs : 4€ et 2€ (tarif réduit)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : 01 64 83 91 68
ou par mail : biblioculture@bruyereslechatel.fr